

Dossier en souffrance : Vers la création d'une Organisation mondiale pour l'environnement

« Le monde n'est pas encore prêt à accepter le concept de gouvernement mondial, et il ne le sera peut-être jamais, ce qui ne change rien au fait que l'actuel système des États nationaux souverains ne contribue d'aucune façon à régler les difficultés que connaît actuellement tout le genre humain. S'agirait-il d'un problème sans solution? » Lynton Keith Caldwell¹

Fruit d'une réflexion sur l'énoncé qui précède, le présent document propose une réponse à la question qui accompagne cet énoncé. Il a pour objet de lancer l'idée d'une Organisation mondiale pour l'environnement (OME) et de dégager un certain nombre des grandes questions que soulève un tel projet. La création d'une OME, institution multilatérale destinée à la gestion des échanges internationaux en matière d'environnement, pose de nombreux défis. En admettant que l'on arrive à susciter une volonté politique suffisante, ce qui, dans le climat actuel, n'est sans doute guère réaliste, ces défis découlent du caractère, par essence, global des préoccupations environnementales. Axée sur ces préoccupations, la nouvelle institution doit, en même temps, s'intéresser à d'autres questions directement en cause, comme le développement économique, l'aide financière et le commerce. La création d'une OME suppose donc une reconnaissance implicite que des changements pourraient s'imposer en ce qui a trait aux institutions qui participent déjà, directement ou indirectement, à des activités qui influencent l'environnement, ce que font les institutions financières internationales en matière de développement durable, par exemple.

Le programme environnemental et le système actuel

Le programme environnemental à l'échelle du globe ainsi que les mécanismes actuellement en place pour en faciliter la réalisation sont diffus et, par essence, complexes. On distingue à cet égard trois catégories de préoccupations : celles qui touchent le patrimoine mondial, celles qui se rattachent à des problèmes transfrontaliers ou régionaux, et celles qui ont un caractère purement local. Par dégradation environnementale du patrimoine mondial, on entend des problèmes qui ont une incidence sur toute la planète. Les problèmes régionaux, sans perdre d'intérêt à l'échelle internationale, n'ont pas une portée aussi vaste. Entrent dans cette

¹Lynton Keith Caldwell, Between Two Worlds: Science, the Environmental Movement, and Policy Choice, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1990, p. 152.